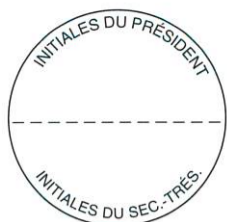


Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 4 AVRIL 2018, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller substitut de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Étaient absents :

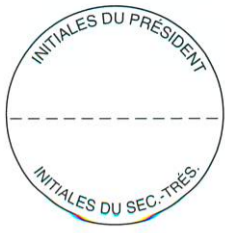
Monsieur Martin Dulac, maire de McMasterville

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Robert Arbour, CPA auditeur CA, MBBA s.e.n.c.r.l.
Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2018
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. État des résultats financiers au 31 décembre 2017 (final)
7. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017
8. Affectation des surplus de l'année financière 2017
9. Projet de biométhanisation — ordre de changements 3 et 4
10. Campagne de caractérisation (HIVER 2018)
11. Historique des surverses 2008-2017
12. États des résultats techniques – janvier et février 2018
13. Rapport d'exploitation d'Aquatech — décembre 2017 et annuel 2017
14. Projet de biométhanisation — suivi
15. Divers
16. Interventions de l'assistance
17. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 2 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

18-11

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

Monsieur Robert Arbour, CPA auditeur CA (MBBA s.e.n.c.r.l.) procède à la présentation des états financiers 2017.

Monsieur Louis Côté entre en salle à 19 heures 5 minutes.

Monsieur Robert Arbour quitte la salle à 19 heures 20 minutes.

18-12

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2018 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 18-010 24-01-18 Lettre de MONSIEUR BERNARD DESCHAMPS, président-directeur général, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous annonçant que notre part de la ristourne de 3 000 000 \$ s'élèvera à 3 391 \$.
- 18-011 01-02-18 Lettre de MONSIEUR BERNARD DESCHAMPS, président-directeur général, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant un chèque de 3 391 \$ pour la ristourne 2017.
- 18-012 01-02-18 Lettre du CENTRE DE SERVICES, ACQUISITION CLIENTÈLE, de GAZMÉTRO (ÉNERGIR), nous demandant de communiquer avec un de leur représentant pour confirmer l'installation de nos nouveaux appareils à gaz naturel afin qu'une inspection gratuite soit planifiée et effectuée.
- 18-013 08-02-18 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN DION, inspecteur, chaudières et machines, SCM GESTION DES RISQUES LP (pour le compte de la Mutuelle des Municipalités du Québec) nous informant que la recommandation émise dans le rapport du 4 janvier 2018 n'a pas encore été exécutée et nous rappelant que le certificat est donc encore retenu pour la chaudière aquatubulaire à l'eau (Fulton) puisqu'elle n'est pas enregistrée auprès de la Régie du Bâtiment du Québec.
- 18-014 19-02-18 Courriel de MADAME DIANE CYR, technicienne en administration, MINISTRE DES FINANCES (Direction du financement long terme), confirmant qu'il n'y a aucun solde de dette à long terme au 31 décembre 2017.
- 18-015 20-02-18 Lettre de MONSIEUR DANIEL DONAIS, directeur général, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS, nous annonçant que le



résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Ministère ne peut donner une suite favorable à notre demande d'aménagement d'une station de vidange pour les véhicules récréatifs au 1084 chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire.

- 18-016 23-02-18 Lettre de MONSIEUR JEAN CLÉMENT, directeur du Service de sécurité incendie, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une convention pour que l'entretien des bouches d'incendie de la Régie soit effectué par la ville de Mont-Saint-Hilaire.
- 18-017 02-03-18 Lettre de MONSIEUR MANUEL GOMEZ-SANCHEZ, ingénieur, LES SERVICES EXP INC., nous demandant des honoraires supplémentaires pour le suivi du projet de biométhanisation lors de la période d'attente pour l'obtention du certificat d'exploitation.
- 18-018 05-03-18 Lettre de MADAME NATHALIE BOYER, CNESST, nous transmettant notre décision de classification et notre taux de versement périodique qui est fixé à 1,87 \$.
- 18-019 12-03-18 Lettre de la Vice-présidence à l'équité salariale, CNESST, nous informant que nous devons produire notre déclaration annuelle en matière d'équité salariale au plus tard le 1^{er} septembre prochain.

18-13

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 18-02, du chèque numéro 537 au chèque numéro 588 du déboursé numéro 201800040 au déboursé numéro 201800134 pour un montant total de 574 668,46 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (FINAL)

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 où les dépenses sont au montant de 3 999 653,90 \$ les revenus au montant de 4 485 366,56 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 485 712,66 \$.

L'administrateur procède à la présentation des résultats en expliquant les principaux écarts.

18-14

POINT 7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

ATTENDU QUE monsieur Robert Arbour, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2017;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2017;

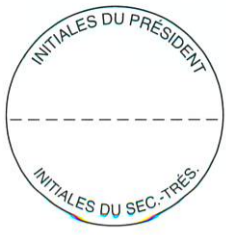
ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2017 de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Robert Arbour, vérificateur.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation
18-15

POINT 8. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2017 de la Régie, tels que déposés par monsieur Robert Arbour, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 485 712,66 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU

QU'un montant de 470 000 \$ soit affecté au budget de 2018 aux activités suivantes :

02-414 (USINE - TRAITEMENT DES EAUX USÉES)		
Poste	Détail	Montant
02-414-00-526	Réparation décanteur protection cathodique	18 000 \$
02-414-00-526	Nouveau pressoir (solde à payer)	318 000 \$
02-414-00-640	« Drive » du nouveau flocculateur	6 000 \$
02-414-00-640	Inventaire de pièces de pompes à boue	10 000 \$
02-414-00-722	Ajout de caméras aux nouveaux bâtiments	15 000 \$
02-414-00-725	Équipement de laboratoire — renouvellement	5 000 \$
	Total 02-414	372 000 \$
02-415 (RÉSEAU D'ÉGOUT)		
Poste	Détail	Montant
02-415-00-725	Achat de débitmètres sur le réseau	48 000 \$
02-415-00-725	Amélioration des équipements de sécurité	50 000 \$
	Total 02-415	98 000 \$
	Total 02-414 & 02-415	470 000 \$

QUE le reste du surplus, soit un montant de 15 712,66 \$, soit versé au surplus libre.

ADOPTÉE

18-16

POINT 9. PROJET DE BIOMÉTHANISATION - ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 3 ET 4

ATTENDU le rapport de Jacques Drouin, concernant les ordres de changement numéro 3 et 4, a été soumis aux membres du conseil qui s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE

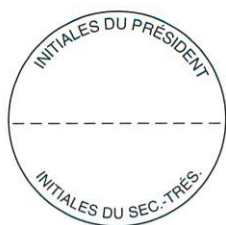
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu autorise les ordres de changement numéro 3 et 4 au montant global de 38 809,60 \$ taxes en sus;

QUE le président ou le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif aux ordres de changement numéro 3 et 4.

ADOPTÉE

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



. résolution
ou annotation

POINT 10. CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (HIVER 2018)

Le conseil d'administration prend acte du rapport de l'administrateur concernant les résultats de la dernière campagne de caractérisation réalisée du 10 au 14 février 2018. Les résultats de la répartition des débits sont les suivants :

Municipalités	Débit mesuré (m ³ /jour)	Répartition (%)
McMasterville	1 931	8,47
Belœil	9 562	41,96
Otterburn Park	4 412	19,36
Mont-Saint-Hilaire	6 885	30,21
Total	22 790	100,00 %

POINT 11. HISTORIQUE DES SURVERSES 2008-2017

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'historique des surverses sur le territoire de la RAEVR, et ce depuis l'an 2008. Le constat général est la réduction de 34,3 % du nombre d'événements entre l'an 2008 et 2017, passant de 1219 événements annuellement à 801.

POINT 12. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – JANVIER ET FÉVRIER 2018

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de janvier et février 2018. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour janvier 2018. Par contre, le mois de février 2018 est hors norme, au niveau des MES, et ce à cause du bris du flocculateur du décanteur numéro 1, suivi du bris du racleur du décanteur numéro 2. Les travaux correctifs ont été terminés le 20 mars.

POINT 13. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation du mois de décembre 2017 et l'annuel de 2017, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

POINT 14. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI

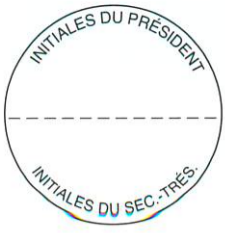
L'administrateur et l'exploitant informent le conseil d'administration concernant l'avancement de la mise en route pour le projet de biométhanisation. La mise en route devrait être terminée vers la fin du mois de juin 2018.

POINT 15. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 16. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation
18-17

POINT 17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 20 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président